



Lieu

Dans vos locaux (intra) ou dans nos locaux : 1, rue des goulottes 71210 Montchanin



Durée

3 jours / 21 heures



Effectif

Jusqu'à 8 personnes



Tarifs Formation

510€ HT

Certification



Objectifs

Permettre aux participants :

- > D'être habilité par l'employeur.
- Permettre aux électriciens de mettre en application les prescriptions de sécurité de la publication NFC 18-510 lors d'exécution d'opération sur les installations électriques
- S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leur activité.
- Savoir réagir en cas d'accident électrique et/ou incendie.

Public

Tous collaborateurs électriciens opérant dans le domaine de la très basse et basse tension dont les activités les amènent à procéder à des vérifications et/ou mesures réglementaires sur tout ou partie d'une installation électrique (conformité normative). Les vérifications et/ou mesures ne nécessitant ni démontage, ni remplacement, ni consignation .

PREREQUIS

Avoir, dans le domaine de tension considéré sur les ouvrages ou les installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :

- ➤ Différencier les grandeurs électriques (telles que courant, tension, résistance, puissance) et les types de courant (alternatif et continu),
- ➤ Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects,
- ➤ Identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions : séparation, protection commande, etc.),
- Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.
- > Utiliser des appareils de mesure de grandeurs électriques.



Programme et contenu des compétences socles

1. Thématiques théoriques

✓ Module 2 Référentiel INRS - Thèmes communs

- > Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure,
- Ouvrages ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels,
- Zones d'environnements et leurs limites,
- ➤ Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation,
- Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention,
- Surveillance des opérations,
- Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée,
- Equipement de protection collective : identifier, vérifier, utiliser,
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre,
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques,
- > Evaluation du risque électrique.

2. Thématiques pratiques

✓ Module 11 - Référentiel INRS

- Fonction des matériels électriques : Coupure, protection, commande, séparation,
- Chargé d'exploitation électrique : Rôle, instructions, échange (documents, informations), respect des consignes,
- Equipements de travail utilisé : risques, vérification, identification, utilisation,
- Documents applicables lors d'une opération : autorisation de travail, instructions de sécurité...
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une opération : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter.



Méthodes pédagogiques

- Les apports théoriques sont étayés par des mises en pratique.
- La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres.

Moyens pédagogiques

- La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, story-board).
- > Des documents normalisés sont utilisés en support de mise en pratique de la norme NFC18-510
- > Des maquettes pédagogiques sont mises à dispositions pour les apports pratiques.
- Des équipements de protection individuel sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc...).

Documents délivrés en fin de formation (sous réserve de réussite)

- Avis après formation
- > Titre d'habilitation
- > Attestation de formation
- Livret pédagogique pour « électricien »

Modalité d'évaluation :

Théorique

Questionnaire à choix multiples QCM

Pratique

- Organiser, délimiter et signaler la zone de travail,
- Respecter et faire respecter les procédures de mesurage et/ou de vérification,
- Identifier les ouvrages ou les installations et zones d'environnement objet des mesurages et/ou des vérifications,
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.
- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage.



Conditions de réussite

Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve :

- D'avoir suivi la formation sur les 21 heures consécutives,
- > D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCM formatifs et à l'épreuve sommative,
- D'avoir réussi les épreuves de mises en pratique.



SAS FORPRO CONSEIL

1, Rue des Goulottes

71210 MONTCHANIN

Tél: 07-68-91-80-12

Forpro-conseil@outlook.fr

Siret: 879 612 349 R.C.S Chalon-sur-Saône

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro :